
À l'attention de Monsieur Sacha Briand
Adjoint aux Finances de la Ville de Toulouse
Toulouse, le 11 mars 2025

Objet : Demande de présentation des impacts de la loi de finance 2025 sur le budget municipal

Cher collègue,
Nous avons pris connaissance de l'ordre du jour de la commission Vie quotidienne et démarches administratives, Modernisation de la collectivité, Finances, Ressources humaines et dialogue social, Administration générale du 17 mars 2025. **Nous nous étonnons de ne pas voir de présentation des impacts de la loi de finance 2025** votée en février dernier sur le budget municipal.

Vous avez fait voter un budget primitif par anticipation en novembre 2024 sur des hypothèses d'impact, chiffrant la coupe budgétaire à un peu plus de 23 millions d'€. Comme nous vous l'avons déjà demandé par courrier : **ce montant a-t-il été réévalué à la baisse ?** Quels ajustements budgétaires envisagez-vous ? Quelles seront les répercussions sur les services publics et les engagements municipaux surtout en termes de subventions ?

Nous demandons qu'une présentation détaillée soit faite en commission ce 17 mars sur l'impact des orientations de la loi finalement votée, portée par François Bayrou, sur le budget de la Ville de Toulouse. Étant donné les différences d'impact entre le PLF qui a servi de base pour la rédaction du BP voté en novembre dernier et le PLF voté en février 2025, **il nous semble essentiel que tous les élus puissent mesurer précisément les effets de ce nouveau PLF de février.**

De plus, dans ce contexte, **nous renouvelons notre demande d'une séance extraordinaire avant Juin 2025 pour voter un budget rectificatif le plus tôt possible**, soucieux des impacts sur les agents, et les structures.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir, Monsieur l'Adjoint, l'expression de nos salutations distinguées.

Les élues et élus du groupe AMC - Alternative Municipaliste Citoyenne.